

Collège Les Vallées

Présentation aux Parents des Futurs Collégiens
Mercredi 16 Mars 2022



Nadège Jung, Aurélie Debruyne et Aurélia Euverte

Les informations contenues dans ce support ne sont pas contractuelles mais uniquement indicatives, elles peuvent évoluer également en fonction de la situation sanitaire.

Sommaire

- **Le Collège et son Organisation** **3**
Situation Géographique & Coordonnées ; Le Collège en quelques chiffres ; Horaires ; Composition de l'équipe éducative ; Nouveautés Collège vs élémentaire ; Résultats du Brevet et orientation Post-Collège
- **L'Enseignement** **10**
Langues & Options ; Formations diplômantes obligatoires ; Le Collège accompagne nos enfants
- **Les Projets et les Activités Extra-scolaires** **15**
Projets éducatifs ; Foyer Socio Educatif ; Association Sportive ; La Vie Démocratique des Élèves
- **Le Collège et les Parents** **20**
Conseils de Classe & Rencontres ; Système de communication : OZE ; Associations des Parents d'Elèves ; PAI / PAP
- **Informations Pratiques** **25**
Cantine ; Jour de Rentrée pour les 6ème ; Conseils pratiques
- **Nous contacter** **30**

Le Collège et son Organisation



Situation Géographique & Coordonnées

- **Le Collège Les Vallées est situé :**
103 avenue du Général de Gaulle 92250 La Garenne Colombes
- **Contacts :**
Tél. : 01 42 42 59 99
Mail : ce.0921162N@ac-versailles.fr
Site internet : www.clg-vallees-garenne.ac-versailles.fr
- **Le Collège est accessible en transports en commun :**
 - GARE : station “Les Vallées”, en provenance Saint Lazare, Nanterre ou Cergy le Haut
 - BUS : 164, arrêt Jean Bonal ou 163, 178, 278, arrêt Europe
- **Le Collège possède un local pour vélos et trottinettes.**



Le Collège en quelques chiffres

- **A la rentrée 2022, les effectifs attendus sont de 575 élèves, répartis en :**
 - 4 niveaux de classe
 - 6 classes de 6^{ème} et 5^{ème} , 5 classes de 4^{ème} et 3^{ème}
 - Entre 25 et 28 élèves par classe en moyenne
 - 12/13 élèves rattachés à leur classe d'inclusion ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- **Les principales langues pratiquées sont :**
 - LV1 : Anglais
 - LV2 : Espagnol, Italien et Allemand*
 - En option : LCA Latin (Langue et Culture de l'Antiquité); LCE Italien (Langue et Culture Européenne)

*L'Allemand commence dès la 6ème, voir diapositive "Langues & Options"

Horaires

- L'enseignement est réparti du **Lundi au Vendredi** :
Chaque cours a une durée de 55 mn.

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|------------|-------|-------|----------|-------|----------|--------|
| Matin | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| Après-midi | ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ | |

- **L'amplitude horaire** est la suivante:
 - Matin : à partir de 8h25 jusqu'à 11h30 ou 12h30 , avec une récréation de 10h20 à 10h35
 - Après-midi : 13h00 ou 14h00 à 17h05 au plus tard, avec une récréation de 14h55 à 15h10
 - *Les horaires peuvent varier dans ce cadre, les élèves ont toujours a minima une pause méridienne d'1h30.*
- Les élèves doivent être au collège 5/10 mn avant les cours
- **Un retard ou une absence** sera à justifier, et pourra être inscrit sur le bulletin scolaire.
En cas d'absence non justifiée ou de retard, les parents sont prévenus par **SMS**.
- **La cantine scolaire** est disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
-> **Pas de système de restauration le mercredi.**

Composition de l'équipe éducative



En dehors de l'équipe enseignante, le collège est composé d'une équipe éducative comprenant :

- **La Principale** : Elle dirige le collège, préside le conseil d'administration, contrôle le budget, assure la sécurité, la direction administrative et pédagogique du collège.
- **La Principale Adjointe** : Elle seconde la principale et la remplace en cas d'absence.
- **La CPE et les Assistants d'éducation** : La CPE et son équipe organisent la vie de l'élève en dehors de la classe et animent la vie scolaire.
- **La Psychologue** : Elle informe les élèves et les parents sur tous les aspects de l'orientation scolaire (choix des études) mais elle peut également écouter et conseiller enfants et parents qui souhaitent un suivi particulier.
- **L'Infirmière (rattachée à un médecin référent)** : Elle accueille les élèves à l'infirmerie pour des motifs liés à leur santé. Elle participe à l'éducation à la santé, par le biais d'actions. Elle participe à l'élaboration des PAI pour les élèves présentant des problèmes de santé, des PAP pour les troubles des apprentissages.
- **L'Assistante Sociale** : Elle apporte aide et soutien aux élèves et aux familles en difficulté (problèmes familiaux et financiers). Elle est là pour écouter, informer, tenter de trouver des solutions.
- **Le Médiateur** : Il s'occupe de problèmes entre élèves, parents d'élèves et membres du personnel enseignant. Sa mission est de prévenir la violence, l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Nouveautés du Collège vs l'Élémentaire (1/2)

Autonomie des enfants

- Absence d'études du soir et de garderie
- Une classe par matière, donc déplacement dans le collège avec ses affaires
- Gestion de ses fournitures et préparation de son cartable
- Gestion de sa carte de cantine pour badger et inscription à l'année
- Gestion de sa carte de collégien permettant l'entrée et la sortie du collège
- Présence de multiples interlocuteurs (professeurs, surveillants, gardien, ...)
- Compte tenu de la tenue du Brevet, fin des cours anticipée en juin
- Système de notation sur 20



Si la situation le permet, les classes de CM2 de secteur effectuent une visite du collège avec des collégiens volontaires !

Nouveautés du Collège vs l'Élémentaire (2/2)

- **Le CDI (Centre de documentation et d'information)**

Le CDI remplit plusieurs fonctions : Lieu de lecture (comme une bibliothèque, avec possibilité d'emprunter des livres), Espace de Travail (les élèves peuvent être accueillis pendant les heures de permanence, le temps de cantine, la récréation), Recherche de documentations et lieu d'Information et d'Orientation (métiers, études, ...)

- **Permanence Scolaire**

La permanence est une période, au cours d'une journée pendant laquelle aucun cours n'est dispensé à la classe, soit en raison de l'absence d'un professeur, soit prévu par l'emploi du temps. Les élèves doivent généralement se rendre en salle de permanence ou au **CDI** pour étudier (ou lire). Les surveillants sont les responsables de la permanence.



Résultats du Brevet et Orientation Post-Collège

- **Résultats du Brevet des Collèges 2021 (DNB)**

Le taux de réussite au Brevet des collèges cette année est de 95% soit 123 admis sur 131 candidats (vs 90% en 2020) dont 84% de mentions.

A noter 36% des élèves ont une mention TB et 28% une mention Bien.

- **Orientation des élèves pour la fin de l'année scolaire 2021**

Taux de passage : 2nde Générale et Technologique: 91% / 2nde Professionnelle: 8% / CAP : 1%

107 élèves ont été affectés sur des lycées de secteurs :

- 76 élèves au Lycée A. Camus à Bois-Colombes,
- 25 au Lycée P. Lapie à Courbevoie,
- 6 au lycée L. Aubrac à Courbevoie.



L'Enseignement

Langues et Options



- **Langues**

En 6ème, la LV1 proposée est l'Anglais.

A compter de la 5ème, les élèves choisissent une LV2 : Espagnol ou Italien.

Bilangue "Anglais/Allemand" : Les élèves ont à la fois de l'Anglais et de l'Allemand dès la 6ème.

Cette demande se fait dans le dossier d'inscription au collège en CM2.

En ayant commencé l'Allemand dès la 6ème, il sera poursuivi jusqu'en 3ème.

Il ne sera pas possible de choisir italien ou espagnol en 5ème et pas possible non plus de démarrer l'Allemand en 5ème.



- **Options**

Dès la 6ème, le collège offre aux élèves volontaires la possibilité d'intégrer un enseignement de Chant Choral une fois par semaine, ce qui offre en plus la possibilité d'assister à des séances de musique hors du collège.

A compter de la 5ème, l'option Latin est ouverte aux élèves qui le souhaitent et implique de la poursuivre jusqu'en 3ème.

En 3ème, les élèves ont également la possibilité de choisir l'option LCE Italien (Langues et Cultures Européennes).

→ Ces options peuvent apporter des points supplémentaires bonus au Brevet.



Formations diplômantes obligatoires (Adaptées en fonction de la situation sanitaire)

- **Education à la sécurité routière**

Les **Attestations Scolaires de Sécurité Routière** (ASSR) de 1er et 2e niveaux s'obtiennent dans le cadre d'un enseignement obligatoire des règles de sécurité routière. Elles sont délivrées pendant le temps scolaire après un contrôle des connaissances théoriques. ASSR 1 en 5ème et ASSR 2 en 3ème.



FORMATION PSC1

Prévention et secours civiques de niveau 1



- **Prévention et secours civiques**

Un certificat de compétences en "**Prévention et Secours Civiques de niveau 1**" est délivré aux collégiens lorsqu'ils ont suivi cette formation aux premiers secours. Véritable certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile, le PCS1 atteste de la capacité à prévoir les risques et à reproduire les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

Le Collège accompagne nos enfants...



- **Accompagnement personnalisé (AP)**

L'accompagnement personnalisé est inclus dans le planning de tous les élèves. Il s'agit d'heures de cours réalisées en classes dédoublées.

En général, il s'agit des mathématiques, du français, et des sciences.

- **Dispositif Devoirs Faits**

Accompagnement proposé aux élèves de 6^e et 5^e (en difficultés ou non) souhaitant faire une partie de leurs devoirs au collège avec la présence d'un professeur, du CPE ou des assistants d'éducation.

- **Forum des Métiers** (dédié aux élèves du Collège de 4^{ème} et 3^{ème})

La Direction du collège organise une rencontre des élèves avec des anciens élèves et des parents d'élèves volontaires pour présenter leurs métiers.

Les Projets et les Activités Extra-scolaires



Projets éducatifs et CDI

De nombreux enseignants s'impliquent pour rendre l'apprentissage attrayant et pour motiver les élèves à se dépasser.

Ainsi, chaque année, des classes sont inscrites à des concours ou programmes facultatifs, qui permettent de concourir au niveau national face à d'autres classes.

Citons pour l'exemple (variable selon les années et la situation sanitaire) :

- **Concours Kangourou en mathématiques**
- **Concours Big Challenge en anglais**
- **Trophées Aventures en éducation physique et sportive**



Le CDI propose également un grand nombre d'activités culturelles éducatives :

- **Un padlet culturel** est proposé chaque mois (lecture, culture, art, cinéma, musique, HG, sciences, sports, etc)
- **La nuit blanche (joutes culturelles)** : Joutes culturelles, en duos entre élèves de 4ème et 3ème qui s'affrontent dans 4 jeux (reconnaître des extraits de films, un blindtest thématique, un grand 8, un petit bac culturel).
- **Mois de la Poésie** (mars 2022) : Concours d'écritures poétiques et Devinettes poétiques
- **Ateliers d'écriture de haïkus** : en 6^{ème} avec la participation des professeurs français

Foyer Socio-Educatif

Association à finalité éducative, **ouvert à tous les élèves, parents et personnels**. Le montant de la cotisation pour l'année scolaire est d'environ 15 €.

Le F.S.E participe ainsi au financement des sorties scolaires et des différents clubs ou ateliers proposés (Club Sciences, Atelier Théâtre, Atelier Rock, Chorale...). Il permet aussi de récompenser les élèves en achetant des petits cadeaux lors des différents événements qui ponctuent l'année scolaire (Semaine des mathématiques, devinettes poétiques, Jeux culturels organisés au CDI...).

En voici quelques projets :

- **Club Fusées** : à partir de la 5ème, fabrication de fusées et participation aux Rocketry Challenge.
- **Atelier Guitare**: Initiation – Environ 10 élèves
- **L'Atelier Théâtre** : transformé cette année en club cinéma en raison du protocole sanitaire. L'idée est de réaliser un court métrage de A à Z (scénario, musique, costumes, jeu d'acteur) sur le thème « V comme Vampire ». 16 élèves de 4^{ème} participent activement à cet atelier lors d'une séance d'1h/semaine après les cours, animée par le responsable du CDI.

Association Sportive

L'Association Sportive (AS)

du Collège Les Vallées propose à tous les élèves de pratiquer une ou plusieurs activités physiques et sportives à l'année, en dehors des heures d'EPS.

Le montant de la cotisation pour l'année scolaire 2021-2022 s'élève à 50€.



Exemple de programme

| AS LES VALLEES Planning des activités | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|
| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| 12h-13h | | Savate forme (4e) Salle de gym M. <u>Bouakline</u> | | Pétanque (4e) Extérieur stade M. <u>Ait Ouakli</u> | Pétanque (3e) Extérieur stade M. <u>Ait Ouakli</u> |
| 13h-14h | Gym / Parkour (3e) Salle de gym M. <u>Bouakline</u> | Tennis de table (5e) Petit gymnase M. <u>Ait Ouakli</u> | | Badminton (6e) Grand gymnase Mme <u>Le Fèvre</u> | |
| | | Gymnastique (5e) Salle de gym Mme <u>Le Fèvre</u> | | Arts du cirque (6e) Salle de gym M. <u>Bouakline</u> | |
| 13h30-15h30 | | | Badminton (4e-3e) Grand gymnase M. <u>Ceillier</u> | | |
| 17h-18h | Ultimate (6e) Grand gymnase M. <u>Ceillier</u> | Badminton (5e) Grand gymnase Mme <u>Le Fèvre</u> | | | |

La Vie Démocratique des Élèves

Les élèves ont la possibilité de participer à la vie du collège.

- **Délégués de classe**

2 élèves et 2 suppléants sont élus en début d'année par leur classe. Leur principale mission est de représenter les élèves lors des conseils de classes.

- **Délégués PPMS**

2 élèves par classe sont responsables de la sécurité des élèves.

- **Eco-Délégués**

2 élèves portent les projets développement durable de leur classe .

- **Conseil de Vie Collégienne (CVC)**

Ce Conseil donne la parole aux représentants des élèves afin d'impulser une dynamique dans le collège, de nouveaux projets, un meilleur fonctionnement d'établissement.

Quelques exemples de projets possibles : Bal des 3ème, Mardi Gras, Création d'un foyer pour les élèves

Le Collège et les Parents

Système de communication :

La plateforme OZE vous permettra d'avoir toutes les informations concernant :

- **L'emploi du temps** (actualisé tous les jours)
- **Les devoirs**
- **Les notes et le bulletin trimestriel**
- **Les actualités du collège** (événements, infos cantine, contexte sanitaire, etc.)
- **Une boîte mail et des espaces collaboratifs** vous permettant d'échanger avec les membres du collège
- **L'enfant et ses parents obtiendront un accès et un mot de passe personnels** à la rentrée (les comptes parents et enfants ne sont pas les mêmes)

Petite astuce :

Consultez OZE quotidiennement car le moyen de communication du collège avec les parents et élèves.

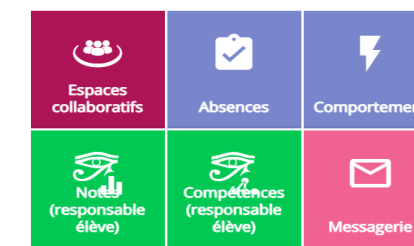
Exemple : un professeur absent -> le cours est supprimé dans OZE...

Extraits de la plateforme Oze :

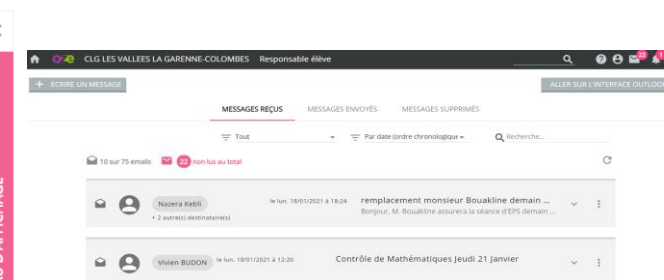
| | lun. 01/02 | mar. 02/02 | mer. 03/02 | jeu. 04/02 | ven. 05/02 |
|------------------|---|---|-----------------------------------|--|--|
| Toute la journée | | | | | |
| 07:00 | | | | | |
| 08:00 | | | | | |
| 09:00 | 08:25 TECHN - D. DEMIRI 51 | 08:25 ESP2 - M. MOITTEF. 51 | 08:25 MATHS - V. RUDON 51 | 08:25 HI-GE - M. BLACHELIERE 51 | 08:25 FRANC - I. SIMON 51 |
| 10:00 | 09:25 ESP2 - M. MOITTEF. 51 | 09:25 FRANC - I. SIMON 51 | 09:25 EDMUS - H. SEVERIN 51 | 09:25 MATHS - V. RUDON 51 | 09:25 HI-GE - M. BLACHELIERE 51 |
| 11:00 | 10:35 MATHS - V. RUDON 51 | 10:35 EPS - M. AIT OUAKLI Salle - 51 | 10:35 MATHS - V. RUDON 51 | 10:35 AGLI - E. LAVAL Salle 102 51 | 10:35 AGLI - E. LAVAL Salle 102 51 |
| 12:00 | | | 11:35 FRANC - I. SIMON 51 | 11:35 FRANC - I. SIMON 51 | |
| 13:00 | 13:00 AGLI - E. LAVAL Salle 102 51 | | | | 13:00 FRANC - I. SIMON 51 |
| 14:00 | 14:00 PH-CH - F. BITOT Salle 112 51 | 14:00 SVT - C. CONSTANTIN 51 | | 14:00 5-1-2 GR TECHN - D. DEMIRI 51 | 14:00 HI-GE - M. BLACHELIERE 51 |
| 15:00 | | 15:10 A-PLA - B. LEHEC Salle 206 51 | | 15:10 5-1-2 GR PH-CH - F. BITOT Salle 112 51 | |
| 16:00 | | | | 16:10 5-1-2 GR SVT - C. CONSTANTIN 51 | |
| 17:00 | | | | | |

Mes Oz'Apps favorites

Accès rapide



Autres favorites



Conseils de Classe & Rencontres



- **Conseils de Classe**

Le collège fonctionne par trimestre, il y a donc 3 conseils de classe par année scolaire.

Sont présents la principale ou son adjointe selon les niveaux, les professeurs, les élèves délégués et les parents délégués.

- **Rencontres**

- **Réunion de rentrée des parents de 6ème** : cette réunion est organisée le jour de la rentrée.
- **Réunion de rentrée** : une réunion de rentrée est généralement organisée dans les 2 semaines suivant la rentrée le samedi matin, à l'occasion de celle-ci les professeurs présentent leur programme et organisation aux parents de la classe.
- **Réunion de remise des bulletins** : Sous réserve que les conditions le permettent, le bulletin du 1er trimestre des 6èmes est remis aux parents lors d'un entretien avec le professeur principal.
- **Réunion parents/professeurs** : Sous réserve que les conditions le permettent, une réunion parents/professeurs est organisée en janvier. Chaque parent choisit les professeurs qu'il souhaite rencontrer lors de créneaux de 5 mn.

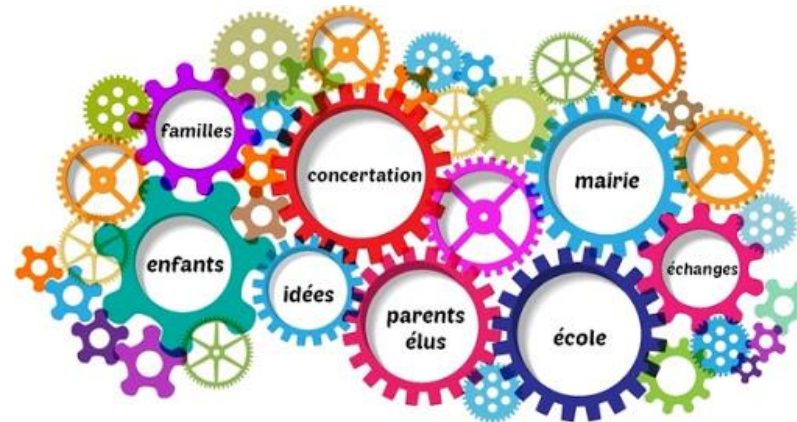
Associations des Parents d'Elèves

L'entrée au collège est une étape importante dans la vie des enfants, et des parents !

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à s'impliquer avec ou comme Représentants des Parents d'Elèves afin d'avoir un lien privilégié avec le collège.

Les Représentants des Parents d'Elèves sont élus par les parents lors d'élection qui sont effectuées au plus tard avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire.

Les Représentants des Parents d'Elèves sont associés à la vie de l'établissement et participent aux différentes instances du collège (Quelques exemples: Conseil d'administration, Conseil de Vie Collégienne, Conseil de Discipline).



PAI et PAP



Les programmes d'accompagnement personnalisés (PAP) et les plans d'accompagnements individuels (PAI) sont des mécanismes prévus au sein de tous les établissements, pour aider à l'inclusion des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou médicales.

L'entrée au collège nécessite, la réalisation de nouvelles demandes de PAI et PAP qui sont présentées par la famille, au collège, sur conseil ou demande d'un professionnel (orthophoniste, médecin de famille, psychomotricien etc).

Le collège instruit ensuite la demande au sein de ses instances internes, puis remet un protocole à la famille et aux membres de l'équipe éducative et enseignante.

- **La demande de PAP est renouvelée automatiquement chaque année, mais la famille doit la confirmer.**
- **Le renouvellement du PAI est à réaliser chaque année.**

En cas de doute sur la prise en charge du PAI/PAP de votre enfant, ne pas hésiter à contacter le professeur principal, ou un professeur en particulier si cela ne concerne qu'une matière, dans le mois suivant la rentrée scolaire.

Informations Pratiques



Cantine

- **Inscription et règlement**

La cantine est un **service du département**.

Courant Juin 2022, vous recevrez les documents pour créer un compte personnel et **inscrire votre enfant à l'année sur le site PassPlus** (<https://www.passplus.fr/>)

Ce site vous servira également pour le règlement de vos factures.

- **Jours de cantine**

La cantine scolaire est disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pas de système de restauration le mercredi.

- **Carte Cantine**

La carte PassPlus de cantine sera remise par le collège aux enfants lors de la rentrée scolaire

- **Absence de cours l'après-midi**

Les demi-pensionnaires quittent toujours le collège après la cantine, même en l'absence de cours l'après-midi.

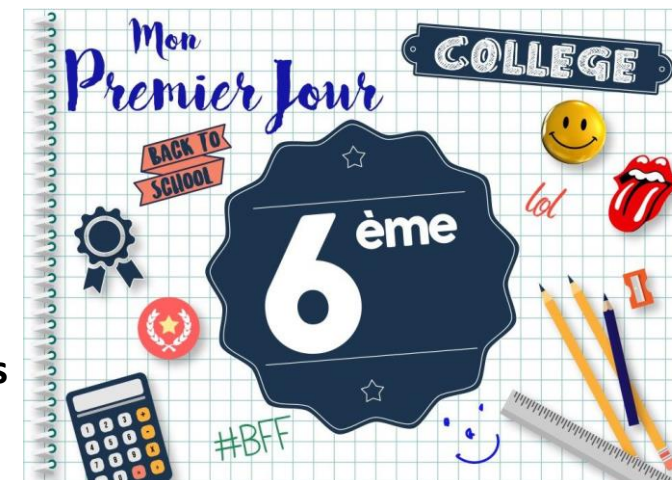
- **Particularité du Collège**

Durant le mois de septembre les enfants inscrits sur le site PassPlus déjeunent à la cantine tous les jours. **Les modifications du planning de cantine seront possibles à réception de l'emploi du temps définitif, à la fin du mois de septembre.**



Jour de rentrée pour les 6ème

- **Rentrée** : Pour tous les élèves, rentrée échelonnée sur 2 jours avec $\frac{1}{2}$ journée par section.
- **Rentrée des 6èmes** : En 2021, pour les 6èmes, le jour de rentrée était le jeudi 2 septembre.
 - 9h00-11h30 : **Accueil des élèves et des parents** par l'équipe de Direction dans la cour du collège puis prise en charge **des élèves par le professeur principal**.
Les livres, emploi du temps et codes d'accès à Oze sont distribués
 - À partir de 11h30 : **Déjeuner à la cantine** (privatisée) pour les $\frac{1}{2}$ **pensionnaires** ou **sortie** pour les **externes**
- **Début des cours** : En 2021, rentrée pour tous les élèves selon l'emploi du temps à compter du lundi 6 septembre.



Conseils pratiques (collège)

- **Casier**

Pour alléger les sacs, les demi pensionnaires bénéficient d'un casier. Ce dernier est partagé par 2 élèves, les cadenas sont à fournir par les familles.

- **Fournitures Scolaires**

Les listes sont disponibles fin juin sur le site internet du collège.

- **Manuels scolaires**

Les manuels sont fournis par le collège. Des cahiers d'activités (ex: Workbook) et/ou des livres (ex: livre de poche à lire) peuvent être demandés par les professeurs.

- **Les téléphones portables**

Les téléphones portables sont **interdits dans l'enceinte du collège.**

Dès l'entrée dans l'établissement, les élèves doivent éteindre leur téléphone, s'ils sont surpris avec leur téléphone (ou s'il sonne), le téléphone peut être confisqué. Si besoin de joindre votre enfant, de lui transmettre une information : contactez directement la Vie Scolaire par téléphone ou e-mail.



Conseils pratiques (hors collège)



- **Pass+**

Les départements 92 et 78 proposent une aide financière pour tous de 80 €, à arbitrer entre sport et culture (60€/20€ ou inversement). Cette aide permet aux collégiens de régler leurs cotisations sportives ou culturelles, la liste des associations adhérentes est disponible sur le site du Pass. (<https://www.passplus.fr/>)



- **La Garenne Jeunesse**

LGJ propose des activités et des séjours pour les 12-25 ans (<https://lgj.fr>)

- **Enseigno**

Le département propose une plateforme en ligne regroupant un ensemble de ressources disciplinaires, un outil de scénarisation pédagogique, et un dispositif de suivi des apprentissages des élèves.



- **Manuels scolaires complémentaires**

Pour la pratique de leur enseignement, des professeurs demandent l'acquisition de livres complémentaires aux manuels scolaires (ex: Workbook, Fichiers de mathématiques, Livres de poches). Certains professeurs en informent les librairies de quartier, qui les pré-commandent.



Nous contacter

Les élus de l'APELGC des Vallées sont :

- Nadège Jung
- Aurélie Debruynne
- Aurélia Euverte
- Sarah Boudinet
- Sandrine Da Rovare
- Elodie Salandra

N'hésitez pas à nous contacter

Mail : vallees.apelgc@gmail.com

Internet : <https://apelgc.org>

Facebook : APELGC



Nous serions ravis de vous accueillir dans notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter.




APELGC